

PAGES 12-13

En images

Entre deux mondes

PAGE 15

Sociétés locales

Le Vieux Pressoir

PAGE 16

Le portrait

Daniel Bühlmann

PAGES 2-11

Grand dossier

Energie : et maintenant ?

EDITO

Lutry face aux enjeux de demain

Chères Lutriennes, Chers Lutriens,

On appuie sur un interrupteur et la lumière s'allume. On ouvre le robinet et l'eau se met à couler. On actionne le démarreur et la voiture est prête à rouler. Tous ces gestes quotidiens sont devenus si naturels qu'on en viendrait presque à oublier tout le travail que ce confort demande à l'autre bout de la chaîne. Et aussi combien l'énergie est précieuse. La crise énergétique à laquelle fait face la Suisse, comme tout

notre continent, est l'occasion de se pencher sur cette thématique.

Votre Commune s'y intéresse de près depuis de nombreuses années, comme le montre la labellisation Cité de l'énergie obtenue en 2018 et renouvelée en novembre 2022. Dans ce numéro, l'Echomunal pose un regard à la fois actuel et prospectif sur l'énergie à Lutry, des démarches de l'administration aux opportunités pour la popula-

tion. Malgré un contexte tendu, vous y découvrirez de nombreuses raisons d'envisager l'avenir avec confiance.

Mais abordons déjà le futur immédiat, c'est-à-dire la période de Noël. Nous vous souhaitons, Chères Lutriennes, Chers Lutriens, d'excellentes fêtes de fin d'année avec vos proches et une belle année 2023 !

Votre Municipalité

Lutry recertifiée « Cité de l'énergie »

Notre ville a achevé avec succès son épreuve de recertification. Elle pourra s'afficher comme « Cité de l'énergie » pour une nouvelle période de quatre ans.



Le programme « Cité de l'énergie » a été créé en 1991. Il vise à encourager des politiques énergétiques climatiques et durables à l'échelon local. Fondée à l'origine par un groupement de villes et de villages préoccupés par l'environnement, la petite association s'est transformée au cours des 30 dernières années en une organisation de taille respectable. Dotée d'un budget annuel de 2 millions, elle est soutenue par la Confédération et collabore activement avec les cantons et les offices fédéraux. Elle est devenue un maillon essentiel du déploiement de la politique énergétique du pays, faisant le lien entre les institutions supérieures

et les exécutifs communaux, mutualisant les connaissances et apportant des méthodologies concrètes pour la mise en œuvre de mesures durables.

Une certification exigeante

L'obtention du label « Cité de l'énergie » n'est pas une simple formalité. Les communes qui prétendent au fameux logo bleu doivent démontrer un engagement sur la durée, notamment à travers la mise en place d'actions mesurables dont la progression est vérifiée par une kyrielle d'indicateurs. Tous les quatre ans, des auditeurs passent au crible les mesures prises et décident, en fonction des progrès réalisés, si la certification sera renouvelée. Aujourd'hui, 464 localités bénéficient de l'agrément, dont 75 avec le niveau supérieur « Gold » qui atteste que trois quarts des objectifs ont été atteints.

Un suivi des actions

Les communes certifiées sont tenues de développer une stratégie en lien avec six domaines distincts : planification urbaine, infrastructures communales, approvisionnement et dépollution, mobilité, organisation interne et communication. Chacune de ces grandes catégories s'associe à un plan d'action qui est approuvé en amont par l'association. Dès que la moitié de ces mesures a été mise en œuvre, la localité peut demander sa certification. Le label a été accordé à Lutry pour la première fois en juin 2018 avec un score de 54,2%. La relabellisation a été obtenue en novembre 2022 avec un excellent 59,8%. Une progression qui reflète les efforts de la ville en matière d'énergie et de climat. Porte d'entrée de Lavaux, paysage inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, Lutry doit être exemplaire en la matière.

Quelques exemples de mesures concrètes



Diminuer la consommation électrique

Grâce à l'installation de luminaires LED à haute efficacité, l'éclairage public consomme moitié moins d'électricité qu'auparavant. L'intensité est réduite entre 23 h et 5 h du matin.

Abaisser les émissions de CO₂

Les Services industriels fournissent exclusivement une énergie verte, issue à 100% d'énergie renouvelable produite en Suisse. La Commune favorise l'écomobilité par des subventions à l'achat de vélos électriques, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques dans les parkings et la mise à disposition

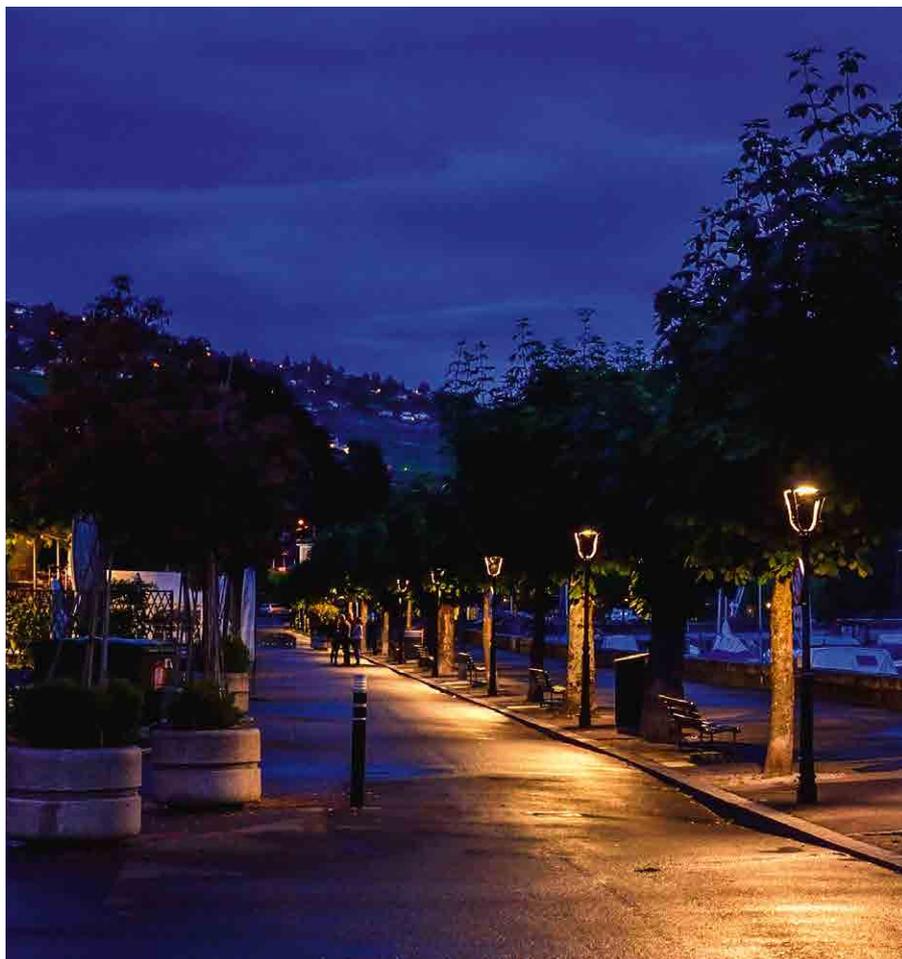
d'une voiture électrique en partenariat avec Mobility.

Produire de l'énergie locale

Les Collèges de Corsy et des Pâles sont chauffés à l'aide de plaquettes de bois issues des forêts communales, tout comme le centre commercial des Moulins. Les Collèges du Grand-Pont et des Pâles ont été équipés de panneaux photovoltaïques qui, selon les conditions d'ensoleillement, peuvent produire la plus grande partie de l'électricité nécessaire aux deux bâtiments. La station d'épuration des eaux usées de Lutry couvre 75 % de ses besoins électriques grâce à l'énergie solaire et à la biométhanisation.

La politique énergétique de la Commune

Un plan directeur de l'énergie a été élaboré par les autorités. Corrélé au programme « Cité de l'énergie », il dessine le parcours de la prochaine décennie.



Le bureau spécialisé en énergie-climat Navitas Consilium a établi le bilan énergétique de notre localité sur mandat de la Municipalité. Il a permis de formuler, sur la base de constats précis, les priorités de notre ville en matière de durabilité et de protection du climat. Le chauffage repose encore pour près de 70% sur des ressources fossiles. Avec, pour conséquence, des tonnes de CO₂ émises dans l'atmosphère. Côté électricité, le tableau est satisfaisant, puisque le courant distribué sur la commune est entièrement d'origine renouvelable. Quant à la consommation d'énergie par habitant.e, elle devrait être abaissée de 20% d'ici à 2035 afin de respecter les visées fédérales. Cette réduction im-

posera, au rythme voulu par les propriétaires, un assainissement des bâtiments qui ne répondent pas aux standards récents de performance énergétique. L'analyse a également pointé une production d'énergie locale insuffisante: les installations solaires ou géothermiques de faible profondeur sont peu répandues, alors que leur potentiel est important.

Encourager la transformation

La stratégie qui découle de cet état des lieux comprend trois grands piliers: diminuer la consommation globale d'énergie primaire (c'est-à-dire l'ensemble des produits énergétiques non transformés), favoriser les énergies renouvelables et stimuler la pro-

duction locale d'électricité et de chaleur. Sa mise en œuvre repose sur des mesures de sensibilisation et d'encouragement, afin d'inciter la population à préférer des appareils électroménagers peu énergivores, à munir les toits de panneaux solaires ou à rénover les chaufferies et les enveloppes des bâtiments. La Ville entend jouer un rôle moteur dans ce processus en agissant sur ses infrastructures. Des assainissements du parc immobilier ont été entrepris et seront poursuivis à l'avenir. L'étude d'un réseau de chauffage à distance sera prochainement lancée ; elle examinera la faisabilité d'une telle réalisation à l'Est de la localité afin de valoriser les rejets de la station d'épuration. Quant au gaz, qui est utilisé notamment dans le Bourg et à Savuit, il sera verdi par un accroissement du biogaz qui entre dans le mélange proposé aux foyers.

Pas de solution parfaite

Une transition énergétique réussie passe par l'engagement conjoint de la population et des autorités, dans les limites des contraintes d'aménagement. Au sein des zones protégées par des plans d'affectation cantonaux, les possibilités de transformation des façades ou l'exploitation de grandes surfaces de panneaux solaires sont restreintes. Ces freins devront être compensés par des efforts accrus dans les secteurs fortement construits. Comme notre géographie pentue interdit la réalisation d'un réseau de chauffage à distance qui relierait tous les quartiers, l'installation de pompes à chaleur sera nécessaire pour diminuer les émissions de CO₂, mais elle augmentera la consommation électrique par habitant.e. En somme, il n'y aura jamais de réponse parfaite. Mais bien une direction dans laquelle s'engager avec volontarisme, individuellement et collectivement, en cherchant avec créativité des solutions durables adaptées aux usages et au territoire.

Le prix du courant augmente. Voici pourquoi.

Notre ville propose une électricité produite entièrement en Suisse à partir de sources renouvelables. Il n'est donc pas évident de comprendre pourquoi le courant sera plus cher l'an prochain. Explications.

Les gestionnaires de réseau, comme les Services industriels de Lausanne à qui nous achetons notre électricité, disposent en partie de leurs propres installations de production. Celles-ci ne suffisent pas à répondre aux besoins de tous leurs clients. Ces fournisseurs acquièrent alors le volume restant sur le marché européen, qui subit des variations importantes depuis cet été. L'énergie suisse, d'origine renouvelable ou fossile, est négociée sur une bourse qui obéit à des mécanismes complexes de fixation des prix.

Une baisse de production

Il y a quelques mois encore, les installations nucléaires fournissaient une électricité abondante à bas coût. Si elles dominaient largement le marché, elles sont désormais en recul. Dans notre pays, la centrale de Mühleberg a été débranchée à fin décembre 2019. Chez nos voisins, de nombreux réacteurs

sont en maintenance ou en voie de démantèlement. La sécheresse a aussi sévi, diminuant le débit des fleuves et la contribution des centrales hydroélectriques. En l'absence d'une production d'énergie renouvelable suffisante pour absorber la demande, l'équilibre du réseau européen fait maintenant intervenir, plus souvent qu'à l'accoutumée, des centrales à énergie fossile au bout de la chaîne de production. D'ordinaire appelées à la rescousse en cas de faiblesse ponctuelle des autres filières, elles s'avèrent désormais indispensables aux besoins du continent.

Un prix du kWh harmonisé

C'est là qu'un principe d'uniformisation des tarifs et de rétribution des producteurs, appelé « merit order », déploie un effet indésirable. Il établit que le prix unique du kWh, quel que soit son mode de production ou sa provenance, dépend des charges de fonctionnement

de la dernière filière requise et, en particulier, de son approvisionnement en ressources. Le prix du gaz s'étant envolé en raison de la guerre en Ukraine, tout le marché de l'électricité subit cet emballement et le kWh écologique se trouve vendu au même tarif que le kWh carboné. Voilà pourquoi l'électricité consommée à Lutry, indigène et respectueuse de l'environnement, a également pris l'ascenseur.

Une augmentation de 46 %

A cette hausse du prix brut de l'énergie s'ajoute un renchérissement de la taxe de distribution prélevée par Swissgrid, qui détient et gère les lignes à haute tension. Au final, le prix du kWh passera de 24,30 centimes à 35,53 centimes en 2023, ce qui représente pour un ménage de quatre personnes, en fonction des besoins et des habitudes de consommation, un surcoût mensuel allant de 20 CHF à 40 CHF.

PÉNURIE

Une Task force communale de l'énergie

La Municipalité a mis sur pied une cellule de crise pour répondre aux défis énergétiques à venir. Un catalogue de 19 mesures a été établi.

Suite aux annonces du Conseil fédéral, à la fin du mois d'août, la Municipalité a mis en place une Task force liée aux économies d'énergie ainsi qu'à de possibles pénuries d'électri-

cié. Composée des Conseillers municipaux, des chefs de service et d'un représentant de Police Lavaux, la cellule est chargée d'appliquer sur le territoire communal les recommandations émises par les autorités fédérales et cantonales. Elle doit aussi organiser le maintien des services indispensables à la communauté en cas d'interruptions. C'est ainsi que les éclairages publics seront éteints de minuit à cinq heures du matin pour diminuer la consommation d'électricité ou que des génératrices garantiront en tout temps le fonctionnement de la station d'épuration. Ces deux

mesures figurent dans un catalogue qui comprend trois grands domaines : économies d'énergie, interventions d'urgence et actions de sensibilisation à destination des entreprises et de la population.

Plus d'informations :

lutry.ch/taskforce

Informations utiles pour les entreprises :

lausanneregion.ch/energie

Contacts dédiés à la crise énergétique :

Confédération – 0800 005 005

Etat de Vaud – 058 611 11 71

penurie.hotline@vd.ch

Des pistes pour économiser l'énergie

« L'énergie est précieuse, ne la gaspillons pas ! » Ce slogan publicitaire de la Confédération nous rappelle que nous avons le pouvoir d'utiliser l'énergie de façon plus consciente. Quelques pistes utiles.



BANNISSEZ L'IMPOSTE

Deux à trois fois par jour, ouvrez grand les fenêtres pendant cinq minutes pour renouveler l'air des pièces sans causer une baisse de température trop importante.



UTILISEZ LES VOILETS

Faites entrer le soleil pour chauffer votre intérieur à travers les vitres. Et fermez les stores ou les volets dès la nuit tombée pour conserver la température.



LIBÉREZ LES RADIATEURS

Ne mettez rien devant vos radiateurs et évitez de les couvrir. Ainsi, vous laisserez l'air chaud circuler librement et vous éviterez de chauffer pour rien.



BAISSEZ LA TEMPÉRATURE

Chauffez votre intérieur à 20 °C, pas plus. Chaque degré de moins représente une économie d'énergie d'environ 7%. Et si c'est un peu trop frais, mettez un pull !



FAITES CHAUFFER LA BOUILLOIRE

Pour préparer votre thé ou pour remplir votre bouillotte, utilisez une bouilloire. Elle aura besoin de 30% d'énergie en moins qu'une casserole avec un couvercle.



PASSEZ À LA DOUCHE

Une douche courte et pas trop chaude économise beaucoup d'énergie par rapport à un bain. L'eau à 37 °C est idéale pour le corps et pour les économies.



ÉTEIGNEZ COMPLÈTEMENT

Utilisez une multiprise avec interrupteur pour éteindre complètement vos appareils électriques tels que TV et ordinateurs. Même en veille, ils consomment de l'électricité.



DÉBRANCHEZ LES CHARGEURS

Retirez de la prise le chargeur de votre téléphone ou de votre brosse à dents lorsqu'il ne charge rien. Dès qu'il est branché, il consomme de l'électricité.



SOYEZ LOGIQUE

Mettez un couvercle sur la casserole. Eteignez la lumière en quittant la pièce. Ne chauffez pas plus d'eau que nécessaire. Un peu de bon sens donnera déjà de bons résultats !

« La Commune doit être un exemple »



Citoyen de Lutry, Hans Björn Püttgen est un expert des questions d'énergie reconnu dans le monde entier. « Teddy », comme on le surnomme, est Professeur honoraire à l'EPFL ; il a été membre de la Commission fédérale pour la recherche énergétique, CORE. Il a aussi été professeur dans deux universités prestigieuses aux Etats-Unis et à Singapour.

Que peut faire une commune comme Lutry dans notre contexte de crise énergétique ?

De manière générale, une commune de faible ou moyenne taille n'a guère d'emprise directe sur son approvisionnement énergétique et très faiblement sur celle de l'électricité, à l'exception de celles qui jouissent de capacités de production d'électricité comme des barrages, par exemple. Aujourd'hui, Lutry n'a pas de telles centrales sur son sol. Un potentiel significatif existe pour l'énergie solaire, comme le prévoit le projet exemplaire de la centrale photovoltaïque sur le

toit du Collège de Corsy. Il y a d'ailleurs d'autres opportunités, comme l'utilisation de panneaux solaires thermiques, pour produire de l'eau chaude, l'éolien sur les hauteurs ou l'isolation des bâtiments publics pour réaliser des économies d'énergie.

Vous dites que notre commune peut donner l'exemple, mais un exemple pour qui ?

D'abord pour les citoyens eux-mêmes : en constatant que des solutions existent, implémentables à courte échéance, à coûts raisonnables et qu'elles sont efficaces, ils se sentiront encouragés à s'engager à leur tour, notamment en prenant part à la progression du solaire. Il importe donc de bien communiquer autour de projets emblématiques lancés par la Commune. Mais aussi à faire pression sur les autorités cantonales et fédérales. Car le véritable enjeu est aujourd'hui politique : notre pays doit faire des choix et agir concrètement, sans attendre ; il en a les moyens.

Que doivent faire nos autorités selon vous ?

La décarbonation de notre façon de vivre implique une hausse de la consommation d'électricité à bas-carbone : pour alimenter nos vé-

hicules électriques et nos pompes à chaleur, par exemple. Bas-carbone implique solaire photovoltaïque (PV), éolien, géothermique et, si besoin, nucléaire. La Suisse doit donc produire autant d'électricité que possible. L'éolien est le complément idéal du solaire, puisque près de deux tiers de sa production annuelle sont réalisés en hiver alors que c'est l'inverse pour le solaire pour notre latitude. Toutefois l'installation d'éoliennes provoque beaucoup d'oppositions, c'est justement là que nos autorités doivent trouver des moyens d'aller plus vite, comme elles ont récemment su le faire pour mettre en place des turbines fonctionnant au gaz ou au fioul pour remédier aux manquements passés de planification.

Faut-il que les consommateurs deviennent producteurs, comme le suggèrent certaines entreprises électriques ?

Pour que cela fonctionne, il faut que les bâtiments résidentiels puissent produire de l'énergie, mais aussi la stocker. Or, à l'heure actuelle, le stockage est très cher ; cela va baisser, bien entendu. Mais il y a un autre problème à prendre en compte. Aujourd'hui, les panneaux solaires sont presque tous produits en Asie ; c'est pareil pour les batteries. Nous devons prendre garde à ne pas remplacer notre actuelle dépendance par une autre.

Vous semblez brosser un tableau plutôt noir de la situation...

Ce n'est pas mon intention. Les solutions technologiques existent, nous avons tout ce qu'il faut pour repenser notre approvisionnement électrique : photovoltaïque, panneaux solaires thermiques, éoliennes, etc. Ce qui manque, c'est l'action. L'avenir n'est pas dans les mains de la population, mais dans celles de nos autorités. A elles de prendre acte de la situation et d'agir concrètement et rapidement. Cela implique des décisions courageuses, mais on ne peut pas se permettre d'attendre deux ans pour passer les prochaines élections fédérales.

Quel sac de nœuds!

Pendant des décennies, nous ne nous sommes guère souciés de nos approvisionnements énergétiques. Soudainement, on nous demande d'enfiler un pull à la maison et de mettre le couvercle sur la casserole. Essayons de comprendre les raisons de ce changement brutal à travers deux tableaux.

Par Prof. Hans B. (Teddy) Püttgen

Consommation d'énergie

Année	Total GWh	Electricité		Pétrole		Gaz naturel		Autres	
		GWh	%	GWh	%	GWh	%	GWh	%
2000	237 600	52 400	22,1 %	141 800	59,7 %	26 400	11,1 %	17 000	7,2 %
2021	220 700	58 100	26,3 %	95 800	43,4 %	34 000	15,4 %	32 800	14,9 %

1 GWh gigawattheure = 1 million de kWh

En 2021, 26,3% de notre consommation était sous forme d'électricité. Nos besoins en la matière augmentent, pour alimenter nos voitures et pompes à chaleur, ce qui est une bonne chose. Depuis 2000, la consommation de pétrole diminue. Elle ne représente plus que 43,4%, alors que celle de gaz augmente pour

atteindre 15,4%. La guerre en Ukraine affecte déjà nos approvisionnements de pétrole et surtout de gaz. Il n'y a pas de stockage physique de gaz sur sol suisse, mais les réserves sont pleines chez nos voisins dont nous dépendons totalement pour nos approvisionnements. Toutefois, si le gaz russe a encore aidé à remplir les

cuves, ce ne sera probablement plus le cas pour les hivers suivants qui risquent d'être plus compliqués dès la saison froide 2023-2024. La colonne «Autres» du tableau comprend notamment le chauffage au bois (pellets), le chauffage à distance et les consommations directes renouvelables (surtout chaleur).

Production et consommation d'électricité

Année	Hydraulique	Nucléaire	Autres	Pompage	Pertes	Imp./Exp.	Consomm. finale
	GWh	GWh	GWh	GWh	GWh	GWh	GWh
2000	37 900	24 900	2 500	-1 900	-3 900	-7 100	52 400
2021	39 500	18 500	6 200	-4 100	-4 400	2 400	58 100

Les grandes centrales hydrauliques ont été mises en service il y a déjà quelques décennies; leurs productions ne changent donc guère d'une année à l'autre. La Suisse n'utilise ni du gaz ni du pétrole, pour produire de l'électricité. Les productions photovoltaïques et éoliennes, comprises dans la colonne «Autres», restent très faibles. Les centrales de pompage-turbinage permettent à tout moment d'adapter aux consommations les productions intermittentes, surtout solaires; les consommations de pompage augmentent avec le développement des

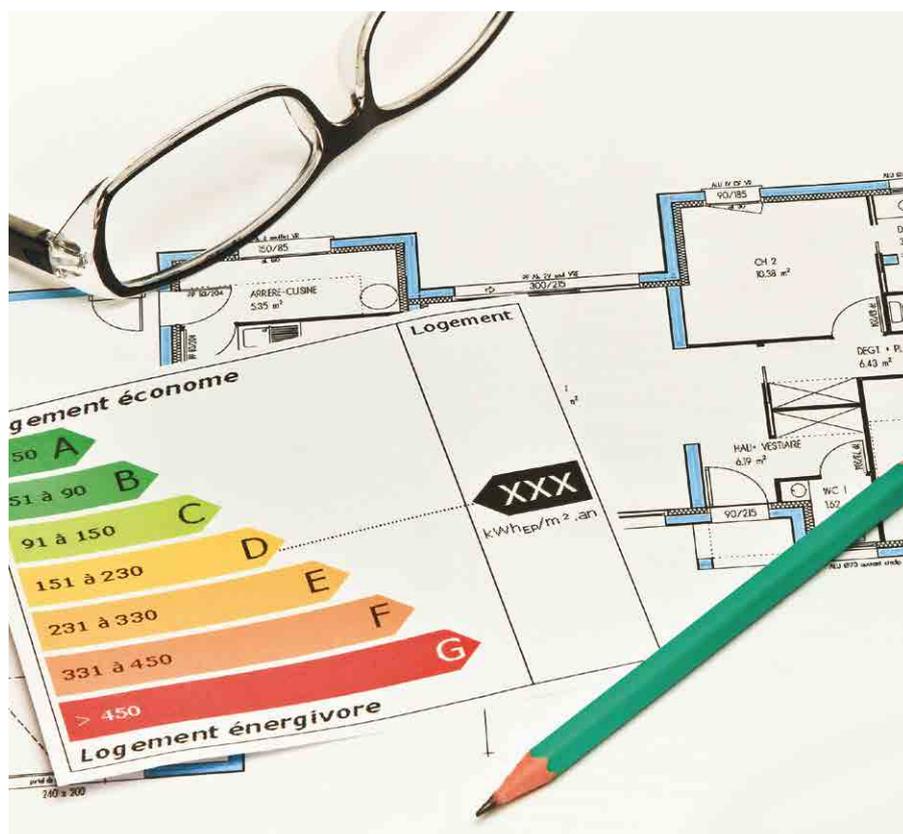
renouvelables — ainsi que les pertes sur le réseau. La centrale nucléaire de Mühleberg a été définitivement mise hors service fin 2019; celle de Leibstadt était en maintenance prolongée pendant une partie de 2021. Le résultat est que d'exportatrice d'électricité de 7100 GWh en 2000, la Suisse est devenue importatrice de 2400 GWh en 2021 ce qui augmente notre dépendance envers nos voisins — surtout la France et l'Allemagne — qui auront plus de mal à nous en vendre, alors qu'ils sortent du nucléaire et des productions fossiles.

PÉNURIE PEU PROBABLE

Sauf situation de froid exceptionnel, et pour autant que nous soyons raisonnables dans nos consommations, nous devrions pouvoir passer un hiver 2022-2023 sans pénurie ni de gaz ni d'électricité. Les vrais défis seront dès 2023-2024. Par contre, un black-out momentané, dû à une panne sur le réseau et/ou d'une centrale, quoique très peu probable, reste possible à tout moment, pénurie ou pas.

Subvention pour l'audit des bâtiments

La Commune de Lutry accorde une subvention aux propriétaires qui souhaitent faire établir un bilan énergétique de leur bâtiment selon la norme CECB Plus. Cette offre vise à encourager l'optimisation du parc bâti.



Voilà près de 15 ans que la Commune de Lutry a créé un fonds d'encouragement communal pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. C'est en effet au début de l'année 2008 qu'une taxe de 0,2 centime est perçue pour chaque kilowattheure vendu aux clients des Services industriels. «Cet argent alimente un fonds qui permet de participer financièrement à des projets communaux, mais aussi de soutenir des projets privés sur le territoire de la commune», explique Yves Leumann, qui dirige les Services industriels de Lutry (SI).

Parmi les démarches qui peuvent bénéficier d'une subvention se trouve la réalisation d'un bilan énergétique

CECB Plus. Mais de quoi s'agit-il ? Le certificat énergétique cantonal des bâtiments évalue l'efficacité énergétique de l'enveloppe d'un bâtiment et la quantité d'énergie que ce bâtiment consomme dans un usage standard. Le résultat est communiqué sous la forme d'une lettre allant de A (très bon) à G (le plus mauvais), comme pour les appareils électroménagers.

Des pistes d'amélioration

Le CECB Plus est une extension du CECB qui propose en plus une série de conseils pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment. Une telle démarche bénéficie d'abord d'un soutien de l'Etat de Vaud, qui peut aller de 1000 CHF à 2000 CHF pour une ha-

bitation individuelle. Lutry y ajoute un montant de 500 CHF. «En général, le propriétaire n'a que quelques centaines de francs à mettre de sa poche. Il y a vraiment tout à gagner à faire réaliser un CECB Plus», ajoute Yves Leumann.

Avec cette subvention, la Commune souhaite encourager les propriétaires à faire des économies d'énergie en améliorant leur villa ou leur PPE. Un enjeu majeur, puisqu'en Suisse, les bâtiments représentent 45% de l'énergie consommée et 30% des émissions de CO₂. «Le bilan CECB Plus est une démarche idéale, car il donne des pistes d'optimisation concrètes et vraiment adaptées. Sans cette approche, les propriétaires risqueraient de se lancer dans des travaux qui ne sont pas les plus utiles ou les plus efficaces par rapport à leur situation», juge le chef de service des SI.

Une progression encourageante

Durant la première année, en 2020, la Commune a accordé 10 subventions, puis 12 en 2021 et 13 en 2022. «La progression est lente, mais régulière. Mais on sent que les propriétaires sont de plus en plus attentifs aux enjeux environnementaux. On le voit à la progression des installations photovoltaïques et des pompes à chaleur. Tout ça va dans le bon sens», conclut Yves Leumann.

LA SUBVENTION CECB PLUS EN BREF

La subvention communale peut être accordée pour un bilan CECB Plus réalisé sur un bâtiment dédié au logement et construit il y a plus de 20 ans. Elle est octroyée seulement à la suite d'une aide cantonale.

Plus d'infos:

lutry.ch/eco-watt

« On peut savoir comment faire pour bien faire »



Propriétaire d'un ancien immeuble en plein bourg, Philippe Sordet a récemment fait établir un bilan CECB Plus. Il partage son expérience.

Vous avez décidé de faire des économies d'énergie ?

L'annonce de la forte augmentation des prix de l'électricité et du gaz m'a décidé. Mon immeuble est ancien et situé au milieu du bourg, juste à côté de l'Hôtel de Ville. En plus, on y trouve un restaurant et un salon de coiffure au rez et quatre appartements dans les étages. Cette situation complexe présentait de nombreux défis pour les entreprises de chauffage et d'électricité. Difficile de savoir par quel bout commencer !

Le bilan CECB Plus vous a aidé à y voir plus clair ?

Un ingénieur spécialisé m'a fourni un rapport complet en moins de deux mois ! C'est une aide très importante pour un propriétaire, car elle donne des pistes concrètes et même une

planification financière. Cinq mesures ont été identifiées pour moi. J'ai déjà agi sur les deux premières : l'installation de poêles à bois dans les appartements et l'isolation du galetas. L'audit a aussi révélé un potentiel d'optimisation lié à certains équipements du restaurant. Un sujet dont j'ai pu parler avec le locataire, qui en est responsable.

Que recommanderiez-vous aux propriétaires ?

Le CECB Plus permet d'identifier des mesures utiles pour faire des économies d'énergie et d'argent. Et c'est une étape indispensable pour préparer un plan d'assainissement qui pourra bénéficier d'une aide cantonale ou fédérale. Je trouve très bien que la Commune encourage cette démarche avec une subvention.

« Un excellent outil d'aide à la décision »



Sabrina Piraino est experte CECB et directrice de Ecovalue Consulting & Management à Pully. Elle juge la subvention communale très utile.

Quelles sont les priorités pour l'efficacité énergétique ?

Avec le contexte actuel, beaucoup de propriétaires se focalisent sur leur chauffage fossile et souhaitent passer au renouvelable. Mais bien souvent, il leur manque une vision globale de leur bâtiment. Dans certaines situations, il faut commencer par améliorer l'isolation pour faire des économies d'énergie allant jusqu'à 30% !

Qu'apporte le CECB Plus aux propriétaires ?

Le CECB Plus offre une analyse complète de l'efficacité énergétique, qui prend en compte l'enveloppe du bâtiment et ses équipements techniques. Il comprend trois variantes d'interventions, avec les résultats attendus sur le plan énergétique ainsi que les coûts d'investissement et d'exploita-

tion. Cela permet au propriétaire de comparer aisément et de prendre une décision en connaissance de cause. Entre les subventions du canton et de la commune, les propriétaires ont vraiment tout à gagner à accomplir cette démarche qui coûte moins cher qu'un CECB simple et apporte beaucoup plus.

Combien de temps faut-il compter ?

L'audit demande une visite de toutes les pièces du bâtiment, ainsi que l'étude des plans et de la consommation en chauffage, électricité et eau des trois dernières années. Cela prend une dizaine de jours. Si on prend en compte le traitement de la demande de subvention auprès du canton, il faut compter un peu moins d'un mois en tout.

Un potentiel solaire rayonnant

Par sa situation en pente face au lac, Lutry est un territoire idéal pour la pose de panneaux solaires, sur les toits des bâtiments communaux comme sur ceux des résidences privées.

La récente révision du plan d'affectation communal a introduit des facilitations pour la pose de panneaux photovoltaïques. Un allègement plein de sens: en dix ans, les technologies ont connu des progrès fulgurants. Plus minces et plus discrètes, les surfaces de cellules s'intègrent désormais mieux aux constructions, qu'elles soient récentes ou historiques. Les rendements ont été améliorés. Quant aux coûts, ils ont été divisés par trois. Autant d'atouts qui plaident pour un développement dynamique du photovoltaïque à Lutry. La commune est, pour l'heure, dans une valorisation timide de cette ressource, avec seulement 7% du potentiel exploité par près de 300 dispositifs existants.

Des coûts devenus abordables

Alors que les installations solaires thermiques — productrices d'eau chaude — sont subventionnées à l'échelon communal, la pose de panneaux photovoltaïques est encouragée par un programme de la Confédération qui contribue à hauteur de 30% aux dépenses engagées. Elles vont, en général, de 10 000 CHF à 15 000 CHF pour une maison individuelle. A ce premier coup de pouce s'ajoute un abattement fiscal de 19%. Une petite centrale de 15 m², qui durera 25 ans, coûte environ 8 000 CHF, déduction faite des aides. Selon les conditions d'ensoleillement, elle permettra de couvrir par moment la consommation



d'une famille de quatre personnes et même de revendre l'excédent aux Services industriels de Lutry. Dès 2023, le kWh solaire sera racheté à 18 ct/kWh contre 9,45 ct/kWh en 2022. Une hausse de 90% qui vise à encourager les initiatives individuelles et à favoriser la transition énergétique.

Un extraordinaire potentiel solaire

Une étude commandée en 2019 par la Municipalité place le potentiel solaire de Lutry parmi les meilleurs du canton. Si tous les toits de la commune qui s'y prêtent étaient équipés, la production électrique annuelle avoisinerait 47 GWh, soit davantage que les 42 GWh consommés chaque année par l'ensemble des entreprises et des foyers de la ville. La carte du potentiel solaire du territoire, réalisée par la Confédération, est parfaitement évocatrice de cette situation rêvée: de nombreuses surfaces y sont colorées en orange et rouge, signalant leur adéquation avec des planifications solaires, à l'instar du Collège de Corsy dont la toiture plate sera prochainement équipée de panneaux (lire ci-contre).

Sur les toits et sur les balcons

L'avenir s'annonce radieux pour les installations photovoltaïques. Dans les prochaines années, des technologies émergentes se démocratiseront, comme les tuiles, les fenêtres ou les revêtements de façades solaires. Déjà disponibles sur le marché, elles contribueront à la production d'électricité locale avec des rendements moins élevés mais une intégration invisible dans le bâti. Pour l'heure, les installations classiques destinées aux toits et aux jardins demeurent la solution idéale, simple, abordable et efficace. Afin de ne laisser aucune surface de côté, il existe aussi dans le commerce des équipements *plug and play* pour les balcons et les terrasses. Si leur production reste modeste, ils possèdent toutefois un atout certain, celui de faire participer tout le monde à ce grand changement collectif.

Carte du potentiel solaire du pays

 <https://www.uvek-gis.admin.ch/BFE/sonnendach/gmd.html>

Des panneaux photovoltaïques sur le Collège de Corsy

Situé dans un environnement propice à la production d'électricité solaire, le Collège de Corsy accueillera prochainement une centrale photovoltaïque sur le toit de la salle de gymnastique.



Une étude du potentiel photovoltaïque des toitures communales, effectuée en 2020, a identifié ce bâtiment comme particulièrement adapté à la réalisation d'une centrale solaire. Il dispose, au-dessus de la salle de gymnastique, d'une vaste surface plate sur laquelle aucune ombre portée ne se projette, d'un raccordement électrique de puissance suffisante et d'excellentes possibilités d'autoconsommation de l'énergie produite. Suite à l'acceptation du dossier par le Conseil communal, lors de sa séance du 12 septembre 2022, plus de 300 panneaux seront posés au cours de l'année 2023.

Un amortissement en 13 ans

Orientées Est-Ouest avec une inclinaison de 10 degrés — donc invisibles depuis la route —, les surfaces photovoltaïques généreront 125 000 kWh par année, dont environ 50 % seront autoconsommés par les locaux du collège, la cantine et le parking souterrain. Le reste sera acheté par les

Services industriels et réinjecté dans le réseau. L'installation, d'un coût total de 650 000 CHF, sera amortie en 13 ans. Sur la base des prix actuels de l'électricité et d'une durée de vie de 35 ans, la production dégagerait un bénéfice de près d'un demi-million. Cet investissement sera entièrement financé par la trésorerie courante de la Bourse communale.

Un collège énergétiquement vertueux

Différentes interventions en lien avec l'énergie seront réalisées durant la période de chantier. L'étanchéité du toit sera refaite pour améliorer son coefficient d'isolation thermique; l'assainissement profitera d'une subvention fédérale de plus de 80 000 CHF. Le parking souterrain sera doté d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Finalement, un dispositif d'information sera apposé sur la façade, afin que les élèves soient sensibilisés par cette centrale solaire aux

enjeux énergétiques de demain. Déjà entièrement chauffé grâce à des pellets issus des forêts lutriennes, le Collège de Corsy sera l'un des bâtiments les plus vertueux du territoire communal.



**313 PANNEAUX SOLAIRES
AUTO-LESTÉS**



**125 KWH D'ÉLECTRICITÉ
PRODUITS PAR ANNÉE**



**13 ANS DE PÉRIODE
D'AMORTISSEMENT**



35 ANS DE DURÉE DE VIE ESTIMÉE

EN IMAGES

Entre deux mondes



Des bonbons ou un sort ?

Dès la tombée de la nuit du 31 octobre, une foule bigarrée d'apprentis bourreaux, de sorcières ou de tueurs en série aussi joyeux qu'effrayants s'est lancée dans une chasse aux bonbons à travers le bourg. Des cris, des rires et des chansons improvisées ont permis de localiser les enfants sans trop de problème.

Les morts et les vivants

A l'image de Fanny Balestro, sorcière violoncelliste entourée de squelettes, mais aussi de jeunes humains en pleine forme, la fête d'Halloween a rassemblé deux mondes : celui des morts et celui des vivants.



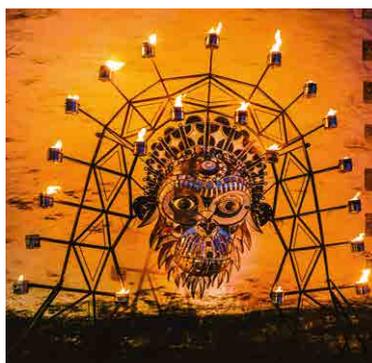


Une première très réussie

Halloween 2022 a été la première célébration officielle de la fête à Lutry. La soirée a été organisée par le service Jeunesse et Cohésion sociale, avec le soutien de plusieurs associations locales. Un joli succès, à voir la foule rassemblée pour admirer les animations !

Chapeau les artistes !

La soirée d'Halloween a été riche en interventions artistiques ! Le public a pu admirer le spectacle de feu de la Compagnie du Petit Grimoire et des squelettes en papier confectionnés par Raphaëlle Weber, qui a aussi conçu une belle scénographie avec son complice Florian Chusseau. L'araignée géante a été tissée durant des ateliers participatifs, alors que le singe Bodmer a été réalisé par la Commune et l'association Art'emporel lors d'un projet de cohésion sociale.



Police Lavaux : Cinq priorités stratégiques



Police Lavaux définit des axes stratégiques pour la législature 2021-2026. Par cet acte fort, elle fixe cinq priorités pour renforcer son ancrage régional, maximiser son attractivité et consolider son positionnement au sein de l'organisation policière vaudoise (OPV).

Parce que la Direction de police est persuadée que « celui qui renonce à devenir meilleur cesse déjà d'être bon » (source inconnue) et dans une volonté absolue de transparence vis-à-vis de ses autorités politiques, de ses partenaires et de sa population, Police Lavaux publie un document synthétique définissant un fil rouge pour l'actuelle législature du Comité de direction (CODIR).

Ces cinq priorités guideront l'action du corps de police durant les prochaines années et seront annuellement

déclinées en objectifs opérationnels. Ces priorités centrales ont été présentées en primeur à l'autorité législative, le 12 mai 2022, lors d'une séance du Conseil Intercommunal de l'Association Police Lavaux.

On trouvera en introduction de cette publication, les visions du Président du CODIR, le Municipal Patrick Sutter, et du Commandant de police, le lieutenant-colonel Raphaël Cavin, une brève analyse de la situation du corps de police, les axes stratégiques explicités en actions, des indications sur la structure du corps, ses missions, sa philosophie ainsi que divers indicateurs.

Après dix ans d'existence, Police Lavaux est aujourd'hui une police régionale pleinement intégrée aux paysages sécuritaires régional et cantonal. Elle est un partenaire reconnu pour sa proximité, sa disponibilité, sa fiabilité et son investissement pour une sécurité publique de haute qualité.

Plus d'informations : apol.ch

Paroisse réformée

Mangeons de la tarte au zxcvk

L'enseignement religieux ne fonctionne plus, et l'école n'enseigne plus l'histoire biblique d'autrefois. Les parents voulant laisser le choix demandent à leurs enfants s'ils veulent aller au catéchisme. C'est comme leur demander s'ils veulent de la tarte au zxcvk. Vous y avez déjà goûté ? Pourtant les Arts en Occident sont pétris de saveurs bibliques. Et pas seulement dans la culture classique : les super héros nous viennent du messianisme judéo-chrétien ; M. Spock dans Star Trek fait le signe de « Longue vie et prospérité ! » désignant le Tout-Puissant dans le judaïsme. Oui mais voilà, les codes culturels se perdent. Mais je sens votre impatience : « C'est quoi le zxcvk ? ». Vous devriez poser la question à vos enfants, ils ont beaucoup d'imagination ! Mais ne leur demandez pas s'ils ont envie de faire du caté ou d'aller au culte de l'enfance : ils n'y ont pas goûté ! Donnez-leur plutôt la possibilité d'exercer leurs papilles gustatives : je m'engage à leur apprendre à cuisiner du sens de manière instruite et respectueuse de chacun/e.

Alain Brouze

Belles fêtes de fin d'année !

Alain Brouze et Magda Eggiman, pasteurs de la Paroisse Belmont-Lutry

<https://www.eerv.ch/region/lavaux/belmont-lutry/accueil>

IMPRESSUM

Éditeur responsable:
Commune de Lutry

Rédaction:
Rosalba Drosi Alber, Romain Pittet

Images: Petar Mitrovic, Lauren Pache

Coordination: Sylvain Froidevaux

Graphisme: Alex Moret

Impression:

Imprimés Services à Rivaz

Tirage: 5'500 exemplaires



2030 kg de raisin pour le Vieux Pressoir



L'Association du Pressoir du Château de Lutry préserve le pressoir à palanches situé dans la cour du Château de Lutry. Pour entretenir notre patrimoine et le savoir-faire de nos ancêtres.

La pressée 2022 a eu lieu le 17 septembre. « Il y a longtemps, le pressoir était utilisé par de nombreux vigneron de la région », raconte Jean-Samuel Leuba, président de l'association. « Et puis les pressoirs mécaniques se sont répandus dans les domaines et le vieux pressoir a progressivement été délaissé. » Une douzaine d'années après la dernière pressée en 1967, l'idée de le remettre en fonction a émergé.

L'association a été créée pour maintenir le pressoir en état de fonctionnement et l'utiliser une fois par année. « Il s'agit autant de conserver l'objet que d'entretenir le savoir-faire traditionnel. C'est pour cela que nous utilisons exclusivement des outils et des méthodes d'époque », précise le président. Chaque automne, un vigneron différent fournit le raisin : cette

année, c'était François Rousseil, du domaine du Clos des Cloîtres à Savuit. « La journée commence très tôt le matin et se termine tard le soir. Il faut commencer par assembler l'appareil, dont les pièces ont été mises à tremper dans une fontaine du bourg durant plusieurs jours. Les curieux qui passent sont toujours impressionnés par le travail physique que demande la pressée ! »

Le moût a ensuite été récupéré à l'aide d'une pompe à main, pour être vinifié dans la cave de François Rousseil. Les membres se retrouveront au printemps prochain pour étiqueter les quelque 1300 bouteilles de la cuvée... toujours à la main ! Au début de l'été, chacun recevra 12 bouteilles. Tout comme la Municipalité.

« C'est un arrangement qui date de la création de l'association », sourit Jean-Samuel Leuba. « A l'époque, la Municipalité avait autorisé le groupe à utiliser le pressoir en échange de 10 bouteilles, 2 pour chaque Municipal. Et surtout pas plus, pour éviter que le secrétaire municipal d'alors n'en reçoive aussi ! » Pour des raisons pratiques, c'est désormais un carton de 12 qui est remis à la Commune. Elles sont consommées lors d'événements officiels.

Découvrir l'association
 vieux-pressoir-lutry.org

PRATIQUER UN MAXIMUM DE SPORT

De la gym au basket en passant par la danse et la course à pied, les activités sont variées à la Riveraine, mais toujours avec l'objectif de s'amuser, de découvrir et de faire du sport avec les copains. Pour que les jeunes puissent se dépenser, un cours midi-mixte est proposé pour les 7-8P le mercredi à 19 h et un autre cours maxi-mixte pour les 9-11S le mercredi à 20 h. Ils ont lieu à la salle de gym du Grand-Pont et sont encadrés par des moniteurs formés en Jeunesse et Sport. Pour rappel les cours parents-enfants ont lieu le mardi à 16 h au Grand-Pont, âge minimum 2 ans révolus.

Plus d'informations :
 lariveraine.lutry.org



LE PROCESSIONNAIRE DU PIN REDOUBLE D'ACTIVITÉ DANS NOTRE RÉGION

La chenille processionnaire du pin est un insecte dangereux pour les humains et les animaux. Ses poils possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (œdèmes, démangeaisons, asthme, etc.) La Municipalité rappelle à tout propriétaire, locataire, usufuitier, fermier ou exploitant qu'il est tenu de procéder à l'enlèvement et à la destruction des nids dès leur apparition et ce jusqu'au 15 février de chaque année. Ces travaux doivent être effectués par un professionnel (paysagiste).

Pour toutes questions : Service des Travaux et Domaines 021 796 21 80

Daniel Bühlmann



« Ces vignes, on me les a seulement prêtées. Je veux les garder en ordre. »

Les vignes de Lutry entre de bonnes mains

Daniel Bühlmann est le vigneron de la Commune depuis 1999. Rencontre avec un jeune homme de 57 ans plein d'énergie et d'amour pour son métier.

Un destin de vigneron, ça n'allait pas de soi pour Daniel Bühlmann qui a grandi à Yvorne dans une famille de restaurateurs. « J'aime beaucoup cuisiner, mes parents ont pensé que j'allais suivre leurs traces. » Mais ça, c'était avant que Daniel soit atteint par le virus de la viticulture. « Comme beaucoup de garçons du village, j'ai travaillé dans les vignes à l'adolescence, pour gagner un peu d'argent de poche. Le métier que j'ai découvert m'a vraiment passionné ! »

Le début de sa carrière se compose de plusieurs stages entrecoupés de longs voyages, l'une de ses grandes passions. Daniel sillonne l'Asie et va jusqu'en Australie. « J'ai visité des vignobles, mais là-bas c'est un autre métier : ils vendangent en semi-remorque ! Et puis ils n'ont pas de murs pour s'asseoir et discuter. Ce n'était pas pour moi », dit-il avec un grand sourire.

Daniel Bühlmann adore partager sa passion pour son métier. Le meilleur moment, ce sont les vendanges.

« On a une équipe de sept ou huit personnes qui viennent nous aider, depuis presque 30 ans pour certains. Ils font partie de la famille, ils ont vu grandir mes enfants d'année en année. Adelheid est à la cuisine, on mange comme des rois. Il y a beaucoup de travail, mais on en fait une vraie fête. »

Avec son employé Zdzislaw, que tout le monde appelle Gigi, Daniel travaille depuis huit ans sur un grand projet : faire passer progressivement le vignoble de la Commune de Lutry au bio. « On a dû faire une multitude de tests, voir comment le raisin réagit à des traitements différents, modifier des vignes par endroits. Produire du raisin sans intrants de synthèse et sans glyphosate demande beaucoup de travail manuel et coûte un peu plus cher. Heureusement, la Commune s'est montrée ouverte à cette évolution. » Une telle démarche prend du temps et elle est étroitement encadrée par diverses réglementations. Mais ce challenge a trouvé un soutien inattendu dans la

belle météo de 2022. A découvrir dès la prochaine cuvée !

► SON PARCOURS

Né en 1965, Daniel Bühlmann grandit à Yvorne où il découvre le métier de vigneron au début des années 1980. Il suit sa formation de base à Marcelin, puis fréquente l'école de viticulture et d'œnologie supérieure de Changins. En 1999, il est engagé comme vigneron-tâcheron par la Commune de Lutry. Il a deux fils, Mael (22 ans), menuisier-ébéniste qui travaille souvent avec le service Jeunesse de Lutry, et Danick (17 ans). Daniel se déplace rarement sans son fidèle copilote Harouk. « C'est un chien de berger : il est affectueux, mais conserve quand même un instinct très protecteur. »

Commandez le vin de la Commune sur :
 lutry.ch/vincommunal